

Article

« L'évolution récente de l'utilisation du sol sur la rive nord du Saint-Laurent entre Québec et Montréal »

Peter B. Clibbon et Jacques Gagnon

Cahiers de géographie du Québec, vol. 10, n° 19, 1965, p. 55-71.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/020563ar>

DOI: 10.7202/020563ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

L'ÉVOLUTION RÉCENTE DE L'UTILISATION DU SOL SUR LA RIVE NORD DU SAINT-LAURENT ENTRE QUÉBEC ET MONTRÉAL *

par

Peter B. CLIBBON et Jacques GAGNON

Institut de géographie, université Laval, Québec

Au cours de l'été 1965, les gouvernements fédéral et provincial ont entrepris, dans le cadre de l'inventaire canadien des terres, la cartographie de l'utilisation du sol du Québec méridional à 1:50,000. Il s'agit d'un projet de trois ou quatre années, dont la première phase a été complétée au cours de l'été dernier ; les régions cartographiées sont celle des basses terres de la rive nord du Saint-Laurent entre Montréal et Québec ainsi que la région des Laurentides à partir de la rivière Sainte-Anne à l'est jusqu'à la rivière Rouge à l'ouest (figure 1).

Un comité composé de géographes, agronomes, biologistes et ingénieurs forestiers a soigneusement établi la classification d'utilisation du sol dont les échantillons se sont servis sur le terrain. Voici la légende qui a été adoptée :

Tableau 1 *Classification des modes d'utilisation du sol pour le Québec*

Catégorie	Symbole
I. <i>Affectation urbaine ou para-urbaine</i> Terres utilisées à des fins essentiellement non-agricoles.	
1. <i>Agglomération urbaine</i> (affectations résidentielles, industrielles, commerciales, institutionnelles) Terres occupées par les secteurs agglomérés des zones urbanisées.	B
2. <i>Affectation primaire</i> Terres utilisées pour l'extraction des matières premières (graviers, minerais, tourbe, pelouse, etc.).	E
3. <i>Affectation tertiaire</i> Terres utilisées à des fins de loisirs de plein air (parcs, terrains de golf, chalets d'été, plages, etc.).	O
II. <i>Affectation agricole</i> (terres défrichées)	
1. <i>Terres cultivées</i> Terres qui sont affectées à une culture intensive :	
a) Grandes cultures (fourrages et céréales) et pâturages améliorés Terres utilisées pour la culture des céréales et des fourrages ainsi que pour les pâturages améliorés.	P
b) Cultures spéciales Terres utilisées pour des cultures dites « spéciales », telles le <i>tabac</i> , le <i>lin</i> , les <i>pommes de terres</i> , la <i>betterave à sucre</i> , les <i>bleuets</i> dans les bleuetières organisées.	A
c) Cultures maraichères Terres utilisées pour la culture de légumes et de petits fruits.	H
d) Vergers Terres utilisées pour la culture des arbres fruitiers.	G

* Texte d'une communication présentée au 33^e Congrès annuel de l'A.C.F.A.S. à l'université de Montréal, le 5 novembre 1965. Cet article est publié avec l'autorisation du directeur de la Direction de la géographie, Ministère des mines et relevés techniques, Ottawa.

2. <i>Terres non cultivées</i>	
Terres ayant été défrichées ou brûlées mais qui ne sont pas soumises à une culture intensive :	
a) Pâturages semi-naturels et prairies peu ou non exploitées	K
Terres dominées par une végétation herbacée naturelle et utilisées d'une manière extensive ou non-utilisées. Les arbres et arbustes ne recouvrent pas plus de 10% de la surface totale.	
b) Terres en friche	U
Terres ayant été défrichées ou brûlées mais envahies par une végétation arborescente ou arbustive se présentant en groupes ou croissant isolément. Les arbres et arbustes ne recouvrent pas plus de 75% de la surface totale. Il faut faire une distinction entre : a) le reboisement naturel (symbole U) ; et b) le reboisement par l'homme (symbole 8).	
III. <i>Affectation forestière</i>	T
Terres couvertes d'arbres. Il faut faire une distinction entre la forêt spontanée (symbole T) et la forêt plantée (symbole T2).	
IV. <i>Marais, marécages et tourbières inexploitées</i>	M
Terres comprenant des dépôts organiques importants de diverses natures, dépourvues de végétation arborescente.	
V. <i>Terres improductives</i>	
Terres généralement dépourvues de végétation supérieure à cause de la nature du substratum :	
1. <i>sable</i> (dunes, rivages, etc.)	S
2. <i>roc et autres surfaces nues</i> (affleurements rocheux, éboulis, etc.)	L

Cette classification est du même type que la classification des modes d'utilisation du sol de l'inventaire canadien des terres.¹ Le comité l'a jugée plus pratique et beaucoup plus simple que l'ancienne légende de la Direction de la géographie,² légende qui a servi à la cartographie de l'utilisation du sol dans la péninsule de Niagara et dans la région des basses terres du détroit de Georgie, en Colombie canadienne.

Même si les cartes d'utilisation du sol du Québec sont encore au stade de la compilation, nous sommes en mesure de faire quelques constatations en ce qui concerne l'évolution actuelle des modes d'utilisation du sol, dans la région à l'étude, au moyen de photographies aériennes de la zone que nous avons relevée cet été.

La région des Laurentides

Dans les Laurentides, entre les vallées de la rivière Rouge et du Saint-Maurice, l'œkoumène agricole connaît actuellement une perte de superficie considérable dont le résultat est la disparition totale de l'agriculture en maints endroits. Toutefois, entre la rivière Saint-Maurice et la rivière Sainte-Anne, la surface agricole reste beaucoup plus stable et on a même remarqué un défrichement actif en quelques régions, notamment dans la zone de Saint-Thuribe, comté de Portneuf.

Nous avons constaté que, dans les Laurentides occidentales, il existe un rapport très net entre la qualité des sols et les différents degrés d'abandon des

¹ McCLELLAN, J. B., *The land-use sector of the Canada Land Inventory*, dans *Geog. Bull.*, vol. 7, n° 2, 1965, pp. 73-78.

² NICHOLSON, N. L., *et al.*, *Cartographie de l'utilisation des terres au Canada*, Direction de la géographie, Étude géographique n° 31, 1961, 40 pp.

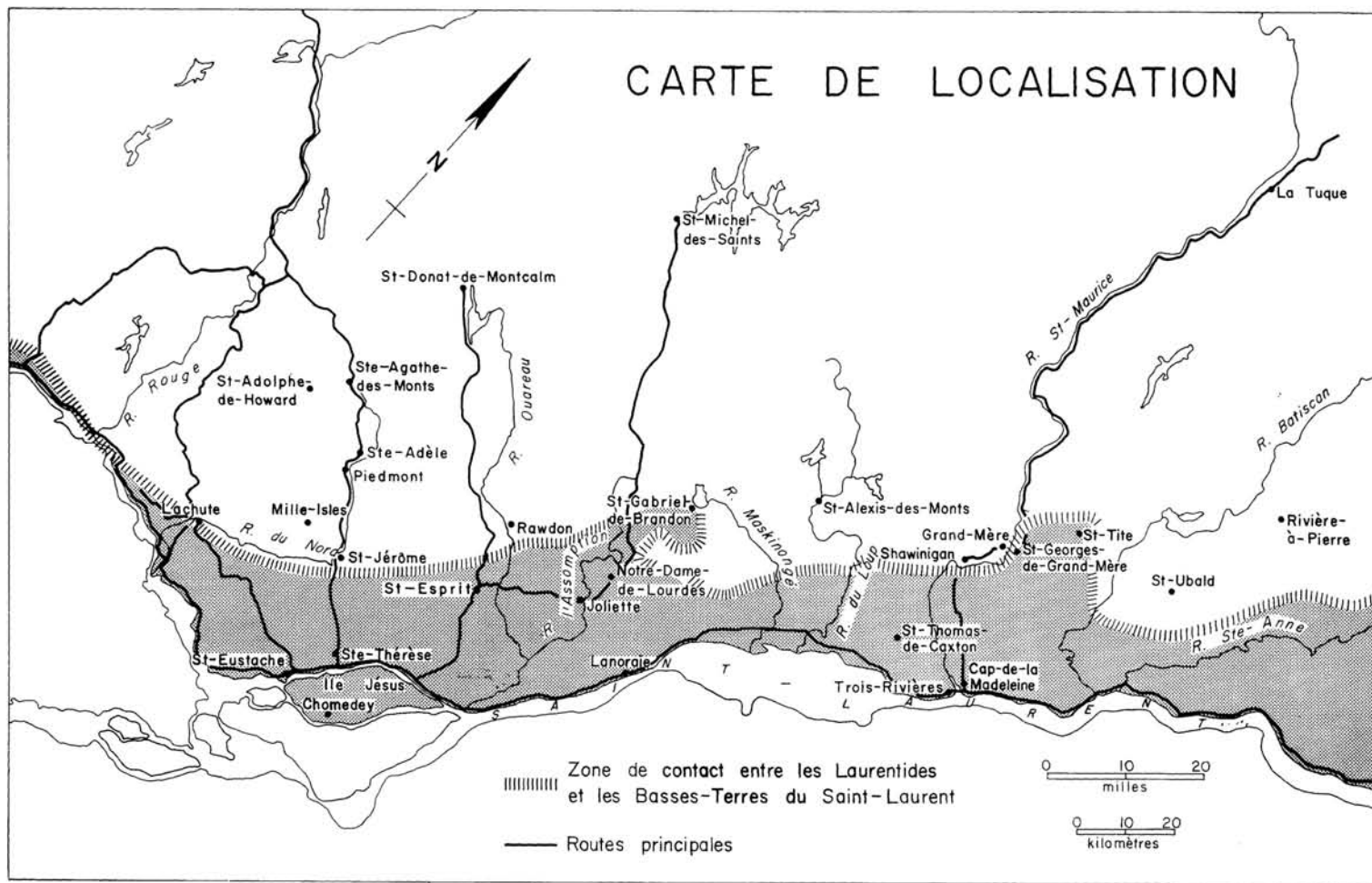


Figure 1

terres. Ainsi, la quasi-totalité des vastes superficies de hautes terres *morainiques*, défrichées durant la seconde moitié du XIX^e siècle et qui servaient à la production de plantes fourragères et de pâturages, sont maintenant presque entièrement à l'état d'abandon ; les défrichements sur les plaines de *sables et de graviers*, situées dans les zones de basses et de moyennes altitudes des Laurentides, sont en partie abandonnés ou en voie de transformation à d'autres modes d'utilisation du sol plus rentables, comme les plantations forestières et les zones de vilégiature ; cependant, la quasi-totalité des défrichements sur les dépôts de *limons et d'argiles* d'origine lacustre et marine de la frange méridionale des Laurentides se trouve encore en cultures.

Le développement touristique qui a pris naissance dans les Laurentides au début du XX^e siècle s'est intensifié énormément depuis la dernière grande guerre et a provoqué ainsi de profondes transformations dans les paysages ruraux et urbains de la région. Les zones les plus marquées par cet essor touristique sont : le « Nord de Montréal », qui comprend la vallée de la rivière du Nord, la vallée de la rivière Rouge en amont de Saint-Jovite, et toutes les hautes terres avoisinantes ; Rawdon et son arrière-pays ; la région du lac Maskinongé ; les Laurentides dans le voisinage immédiat de Grand'Mère-Shawinigan ; et la région de Lac-aux-Sables, comté de Portneuf. Cette explosion touristique se traduit dans le paysage rural par la disparition partielle et même totale de l'œcoumène agricole dans plusieurs régions et par la transformation des défrichements en terrains de golf et en sites pour chalets, motels et restaurants. Par ailleurs, de véritables auréoles de chalets d'été se sont développées autour des nombreux lacs (des hautes terres morainiques) des Laurentides et d'immenses centres de ski ont surgi sur les pentes boisées adjacentes aux grands axes de communication qui traversent la région, comme la route 11 entre Shawbridge et Mont-Tremblant.

Les villages des Laurentides eux aussi ont connu de grands bouleversements. Le village laurentien, anciennement un centre de services agricoles, est aujourd'hui un centre à fonctions multiples dominé par le tourisme. Ceci se reflète dans le paysage par la présence de nombreux restaurants, motels et boutiques spécialisées ainsi que des centres de ski et des terrains de golf à l'intérieur même des limites des municipalités. D'autre part, de véritables agglomérations consistant entièrement en résidences saisonnières ont surgi çà et là dans ces régions à proximité de l'ancien village qui devient ainsi dispensateur de services essentiels à la vie de chalet.

La région des basses terres du Saint-Laurent

Les vastes plaines d'argile marine des basses terres du Saint-Laurent, défrichées au cours du XVIII^e et au début du XIX^e siècle, sont encore presque entièrement en culture. La plus grande partie de ces cultures consiste en fourrages et en céréales (surtout l'avoine) ; cependant on utilise de vastes superficies comme pâturages améliorés et pâturages de rotation. En général, on observe très peu d'abandon sur ces terres argileuses, exception faite de la région comprise entre Montréal et le rebord du Bouclier. Toutefois, pour un

grand nombre de fermiers des basses terres, l'agriculture ne constitue qu'un apport de deuxième ordre, surtout pour ceux qui habitent le pourtour des zones urbanisées et le long des voies de communications importantes.

De larges terrasses de sable d'origine estuarienne et fluviale occupent de grandes superficies dans les basses terres ; ces sables recouvrent les argiles Champlain et peuvent atteindre plus d'une centaine de pieds d'épaisseur. Pendant la première moitié du XIX^e siècle les colons canadiens-français défrichèrent d'importantes étendues de ces sols sablonneux ; cependant, la plupart de ces fermes furent bientôt abandonnées et les vieux défrichements présentent à l'heure actuelle une couverture végétale très dégradée consistant en peupliers, faux-trembles, sapins, épinettes et pins.

Mais depuis les années trente on pratique une culture très intensive sur plusieurs étendues importantes de ces sables fins. Par exemple, dans la région de Saint-Thomas-de-Caxton, village situé à une dizaine de milles au nord-ouest de Trois-Rivières, on se spécialise dans la production des fraises ; sur les terrasses sablonneuses au nord-ouest de Mascouche, près de Montréal, les exploitants consacrent toute leur production aux légumes ; dans la région de Joliette-Lavaltrie, des milliers d'acres de sables fins sont en tabac, culture industrielle qui rapporte plus de trois millions de dollars par année ; et dans la région de Saint-Félix-de-Valois, au nord de Joliette, l'on consacre des superficies importantes de sols sablonneux et graveleux à l'industrie avicole. C'est toujours sur les sables que l'on trouve de plus en plus de grandes fermes spécialisées dans la culture de la pomme de terre, notamment dans la région de Joliette et dans les régions de Mont-Carmel et de Saint-Ubalde à l'est du Saint-Maurice.

Il faut admettre avec franchise que ces sols sablonneux décrits auparavant comme des sols de troisième ou quatrième ordre par nos pédologues apparaissent comme parmi les plus rentables des basses terres. Ce sont des sols bien drainés et faciles à labourer ; enrichis à volonté de matières organiques, engrais et chaux et équipés d'un système d'irrigation et de brise-vents pour les protéger contre la déflation, on peut les transformer en des sols de première qualité capables de produire un bon nombre de cultures spéciales très profitables.

Certaines parties des basses terres connaissent une urbanisation très poussée à l'heure actuelle, notamment la basse Mauricie et la région de Montréal. Cette urbanisation se manifeste surtout sous trois aspects :

1. extension impressionnante de quelques grands noyaux urbains déjà existants, comme Trois-Rivières, Grand'Mère - Shawinigan, Joliette et Saint-Jérôme ;

2. apparition d'importantes villes-dortoirs dans la région de Montréal, notamment sur l'île Jésus et sur la rive nord de la rivière des Milles-Îles (exemples : Lorraine, Chomedey, Terrebonne Heights, Duvernay, Pont-Viau, Charlemagne, Saint-Paul-l'Ermitte, etc.) ;

3. développement commercial, touristique et résidentiel le long des grandes voies de communications, comme la route n° 2 de l'extrémité est de l'île

de Montréal jusqu'au village de Lavaltrie ; et la route n° 11, entre Montréal et Saint-Jérôme.

Nous pouvons conclure, à partir des renseignements obtenus au cours de notre relevé, qu'il existe des rapports étroits, dans toute la région étudiée, entre les types de sols et leurs modes d'utilisation actuels. Dans les hautes terres des Laurentides comme dans les basses terres du Saint-Laurent presque tous les sols limono-argileux sont employés à la production de fourrages et de céréales en vue de l'industrie laitière. On n'observe pratiquement pas d'abandon de ces sols, ni de spécialisation agricole, à l'exception de la région au nord de Montréal où l'on trouve de vastes superficies de cultures spéciales et de terres en friche. D'autre part, les sols sablonneux des basses terres sont occupés soit par des cultures spéciales soit par des boisés naturels et de plantations. Dans les Laurentides on ne trouve pas de cultures spéciales sur les sables ; ces terres sont généralement en foin, en friche, ou en forêt.

La majeure partie de la région cartographiée se caractérise par une urbanisation des campagnes qui prend de plus en plus d'ampleur. Dans les Laurentides, ce sont surtout les développements touristiques qui dominent, alors que dans les basses terres, cette urbanisation se manifeste par l'expansion résidentielle et industrielle le long des voies de communications importantes et sur le pourtour des grandes agglomérations.

* * *

Nous ne voulons pas laisser l'impression que la Direction de la géographie est le seul organisme à effectuer des relevés d'utilisation du sol dans la province de Québec. En effet, quelques agences privés et semi-privés ont déjà entrepris des travaux importants dans ce domaine : cartes non-éditées de la Gaspésie et du secteur est de la rive sud de l'Estuaire, préparées par Victor Raiche, du Bureau d'aménagement de l'Est du Québec, à Mont-Joli ; cartes et photo-mosaïques de la vallée de la rivière Rouge, et de la région des Cantons de l'Est, préparées par Claude Lamothe, de la Société technique pour l'aménagement rural, à Montréal. Les connaissances acquises dans le cadre de ces relevés ont été pour nous d'un apport précieux dans la préparation d'une classification des modes d'utilisation du sol bien adaptée à la réalité québécoise.

ABSTRACT

In recent years, the face of much of rural Québec has undergone a series of important transformations: vast areas of marginal farmland have either been abandoned or reforested; large tracts of cleared land in the Saint Lawrence lowlands have been converted from general farming to specialty crops; several of these areas of specialty crops are now being swallowed up by urban expansion; the Laurentide hills and large sections of the Eastern Townships area are rapidly being transformed into sprawling tourist playgrounds. With the aid of 1964 air photos and 1965 land use data the authors record and briefly discuss some of the more striking trends in the evolution of rural land use patterns in the area between Montréal and Québec City, on the north shore of the Saint Lawrence River.



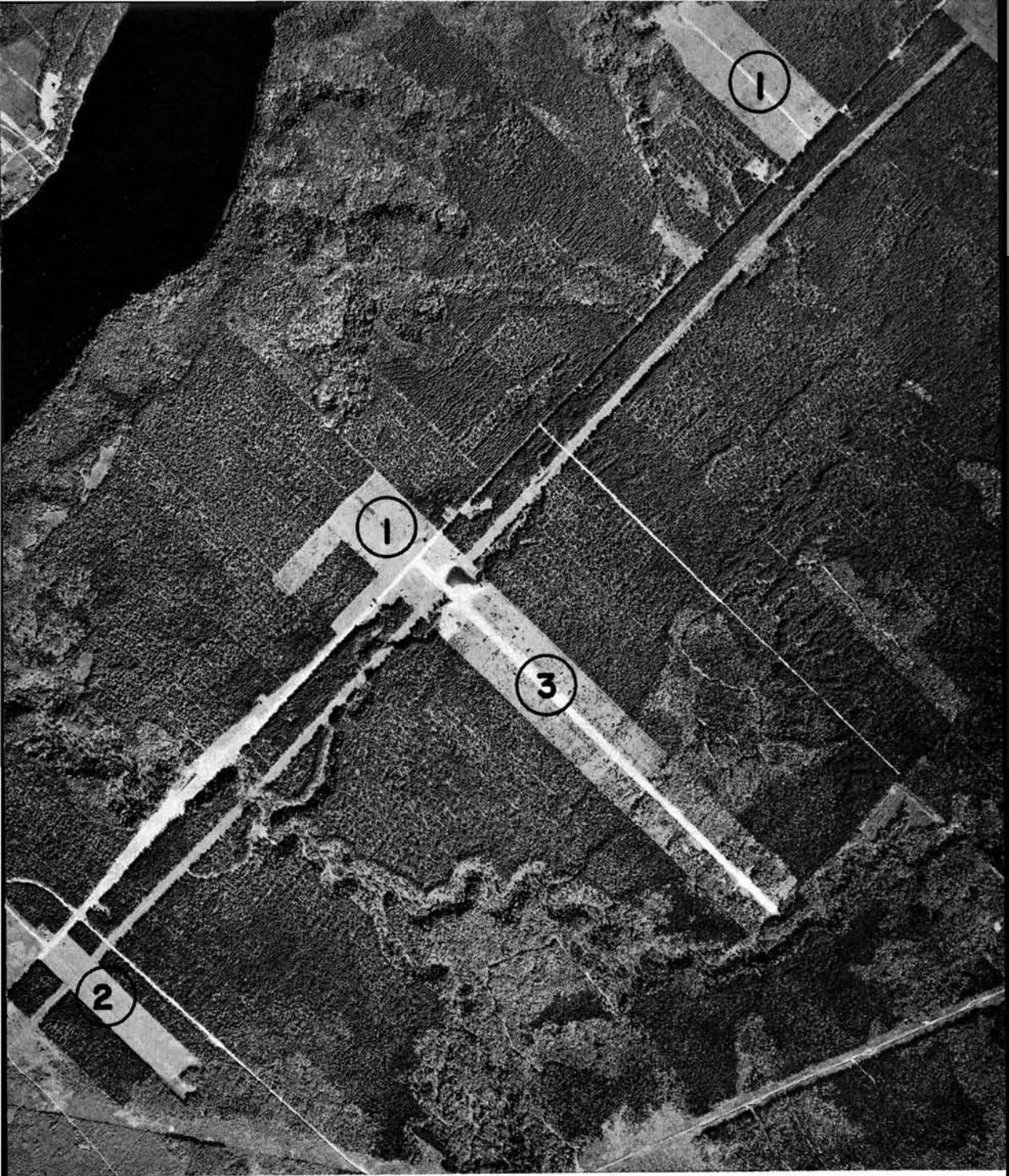
Ministère des Terres et Forêts, Québec Q64532-21 (août 1964)

Photo 1 *Abandon des terres sur sols morainiques dans les Laurentides.* La photo aérienne montre une zone de défrichements actuellement en voie d'abandon sur les sols morainiques des Laurentides, dans le comté d'Argenteuil, près du petit village de Mille-Isles. Des immigrants irlandais ont occupé cette région vers 1830 ; on peut remarquer que les terres sont un peu plus grandes que celles octroyées dans les régions de colonisation canadienne-française, et que les parcelles présentent une forme carrée ou même trapézoïdale et sont séparées les unes des autres par des rangées et des bosquets d'arbres. On remarque également que les habitations des fermiers (cercles) sont disposées à l'intérieur des terres et non-échelonnées le long du chemin de rang, comme dans les régions rurales habitées par les Canadiens français. On remarque deux étapes importantes dans le rétrécissement de l'œkoumène agricole ; la première (abandon immédiat après la guerre ?) est représentée par une forêt arbustive clairsemée sur d'anciens défrichements, et la deuxième, beaucoup plus récente, par une couverture de vieux foins et de mauvaises herbes avec quelques touffes de broussailles. Le symbole P indique les champs encore en cultures (foin et avoine).



Ministère des Terres et Forêts, Québec Q64544-19, 21 (septembre 1964)

Photo 2 *Rapports entre les différents types de sols et l'abandon des terres dans la haute vallée de la rivière du Loup, comté de Maskinongé.* Les photos aériennes englobent la zone de confluence de la rivière aux Écorces (1) et la rivière du Loup (2), à un mille et demi au sud du village de Saint-Alexis-des-Monts, comté de Maskinongé. Des épaisseurs considérables de dépôts meubles comblent les deux vallées (des limons et des argiles lacustro-marins sur le versant est de la vallée de la rivière du Loup, et des sables fluvio-glaciaires sur le versant ouest de la même vallée, ainsi que le long de la rivière aux Écorces). Remarquez les nombreux ruisseaux qui entaillent les argiles de la rive est de la Rivière du Loup ; les sols sablonneux très perméables de la rive ouest n'accusent pas l'évidence d'un système de drainage aussi bien développé. ■ Au cours des années 1860, des colons canadiens-français effectuèrent de nombreux défrichements dans la région mais, depuis la deuxième grande guerre, on assiste à l'abandon de la plupart de ces terres. L'abandon s'est produit surtout sur les sols sablonneux de la rive ouest de la rivière du Loup, et dans la vallée de la rivière aux Écorces ; il se manifeste par des peuplements arbustifs clairsemés, consistant en peupliers, trembles, bouleaux gris et épinettes, sur les vieux défrichements (3). ■ D'autres parcelles, abandonnées plus récemment, présentent une couverture discontinue de mauvaises herbes et de touffes de broussailles (4). Cependant, les sols limoneux de la rive est de la rivière du Loup, beaucoup plus fertiles que les sédiments acides de la rive ouest, sont encore labourés pour la plupart et on y a même remarqué, au cours de notre relevé, une ou deux fermes relativement prospères.



Ministère des Terres et Forêts, Québec Q64549-36 (septembre 1964)

Photo 3 Plantations forestières sur les terrasses sablonneuses de la Basse-Mauricie. La compagnie forestière Consolidated Paper a entrepris un reboisement important en espèces conifériennes sur les terrasses de sables de la vallée du Saint-Maurice, dans la région de Grand'Mère - Shawinigan. Ces zones reboisées recouvrent à l'heure actuelle une superficie d'une vingtaine de milles carrés ; le reboisement a été effectué surtout sur de vieux défrichements. Ces plantations ont pour but de fournir du bois de pulpe et de construction à la compagnie mais une conséquence indirecte en découle, celle de la protection des sols contre le ravinement et les glissements de terrains. ■ Cette photo, prise à 2 milles au sud de Saint-Georges-de-Grand'Mère, montre une partie du rang Saint-Mathieu que l'on a reboisée vers les années quarante et qui consiste actuellement en une forêt adulte de sapins et d'épinettes. On a déjà commencé la coupe de cette forêt (1). Une fois la coupe terminée, la compagnie sème du grain sur les parties mises à nu afin d'améliorer la qualité du sol en vue d'un prochain reboisement (2). Ces plantations, à proximité des grandes villes de la Basse-Mauricie, sont des endroits très convenables pour le citadin qui veut se construire une résidence d'été ; on peut observer, au centre de la photo, une zone de chalets appartenant à des habitants à bas revenu de Grand'Mère - Shawinigan (3). L'automne venu, ces forêts sont des endroits idéals pour la chasse au petit gibier comme le lièvre et la perdrix.



Ministère des Terres et Forêts, Québec Q64550-38 (septembre 1964)

Photo 4 *Agriculture sur dépôts argileux dans les Laurentides.* La photo illustre une zone d'interpénétration des basses terres du fleuve Saint-Laurent et des hautes terres des Laurentides, dans la région de Saint-Boniface de Shawinigan, comté de Saint-Maurice. Le rentrant, qui pénètre jusqu'à un mille et demi à l'intérieur du massif cristallin, se trouve à une altitude de 400 pieds au dessus du niveau de la mer. Le massif encaissant s'élève à plus de 650 pieds. Des sédiments limono-argileux d'origine marine masquent le lit rocheux du rentrant, qui formait probablement une petite baie dans la mer postglaciaire Champlain. ■ Il n'y a que cinq fermes à l'intérieur du rentrant ; toutes les cinq appartiennent à des Canadiens français. Remarquez l'orientation uniforme des parcelles (NE-SO), leur étroitesse (200 à 240 pieds de large), et la disposition peu régulière des maisons de ferme le long du chemin du rang. On note aussi de nombreux fossés de drainage orientés perpendiculairement au cadastre. La région ne manifeste pas d'abandon, exception faite de quelques lopins de terres en friche (K) le long du petit ruisseau entaillant la plaine ; cependant, il n'y a pas de spécialisation agricole, toutes les terres étant en foin, céréales et pâturages.



Ministère des Terres et Forêts, Québec Q64535-40, 41 (août 1964)

Photo 5 Saint-Adolphe-de-Howard : village touristique en plein développement. Ces photos laissent voir le petit centre de villégiature de Saint-Adolphe-de-Howard, situé sur le lac Saint-Joseph, dans le coin nord-est du comté d'Argenteuil. Des colons canadiens-anglais ont occupé la région pendant la dernière décennie du XIX^e siècle mais à cause de la médiocrité des sols (terres franches sablonneuses et rocheuses développées sur des tills pierreux et sur des plaques de graviers grossiers dans les vallées et autour des lacs) il ne reste qu'une seule ferme dans la région couverte par les photos (P). La plupart des vieux défrichements affichent maintenant une couverture arbustive et même arborescente. ■ Le centre du village de Saint-Adolphe se trouve sur la rive sud du lac (1) mais il y a une auréole urbanisée qui encercle presque complètement ce dernier et qui consiste en maisons luxueuses, en petits chalets d'été et en colonies de vacances et hôtels. Il y a même un petit centre de ski (2). À l'est du lac, à environ un mille de Saint-Adolphe, on peut observer un développement touristique très récent composé de chalets d'été de qualité modeste (3) ; même si le tracé des rues est établi, le nombre d'habitations est encore restreint.



Ministère des Terres et Forêts, Québec Q64528-173 (août 1964)

Photo 6 La vallée de la rivière du Nord : axe important de développement touristique. Photo aérienne d'un secteur de la vallée de la rivière du Nord, entre Piedmont et Sainte-Adèle, à 45 milles au nord-ouest de Montréal. Des bosses d'anortibosite (1) tapissées de matériaux morainiques s'élèvent de 300' à 500' au-dessus du fond de la vallée ; celle-ci est profonde, étroite et comblée de sédiments limoneux d'origine lacustro-marine découpés en terrasses. ■ Il y a une vingtaine d'années, la quasi-totalité des terres de la vallée de la rivière du Nord étaient en culture, mais l'essor touristique qu'a connu la région depuis la guerre a provoqué la disparition complète de l'œcoumène agricole dans la vallée, à l'exception de quelques lopins de terre épars (2). Actuellement la région offre l'aspect d'un immense centre de villégiature, avec des pistes de ski sinueuses (3), des terrains de golf (4), des hôtels et motels (5) et des chalets d'été et d'hiver (6). À remarquer aussi les améliorations impressionnantes effectuées au système de communications : la nouvelle autoroute des Laurentides qui relie Montréal à Sainte-Adèle (7) et la route numéro 11, ancien axe principal de la région, améliorée et élargie depuis 1960 (8).



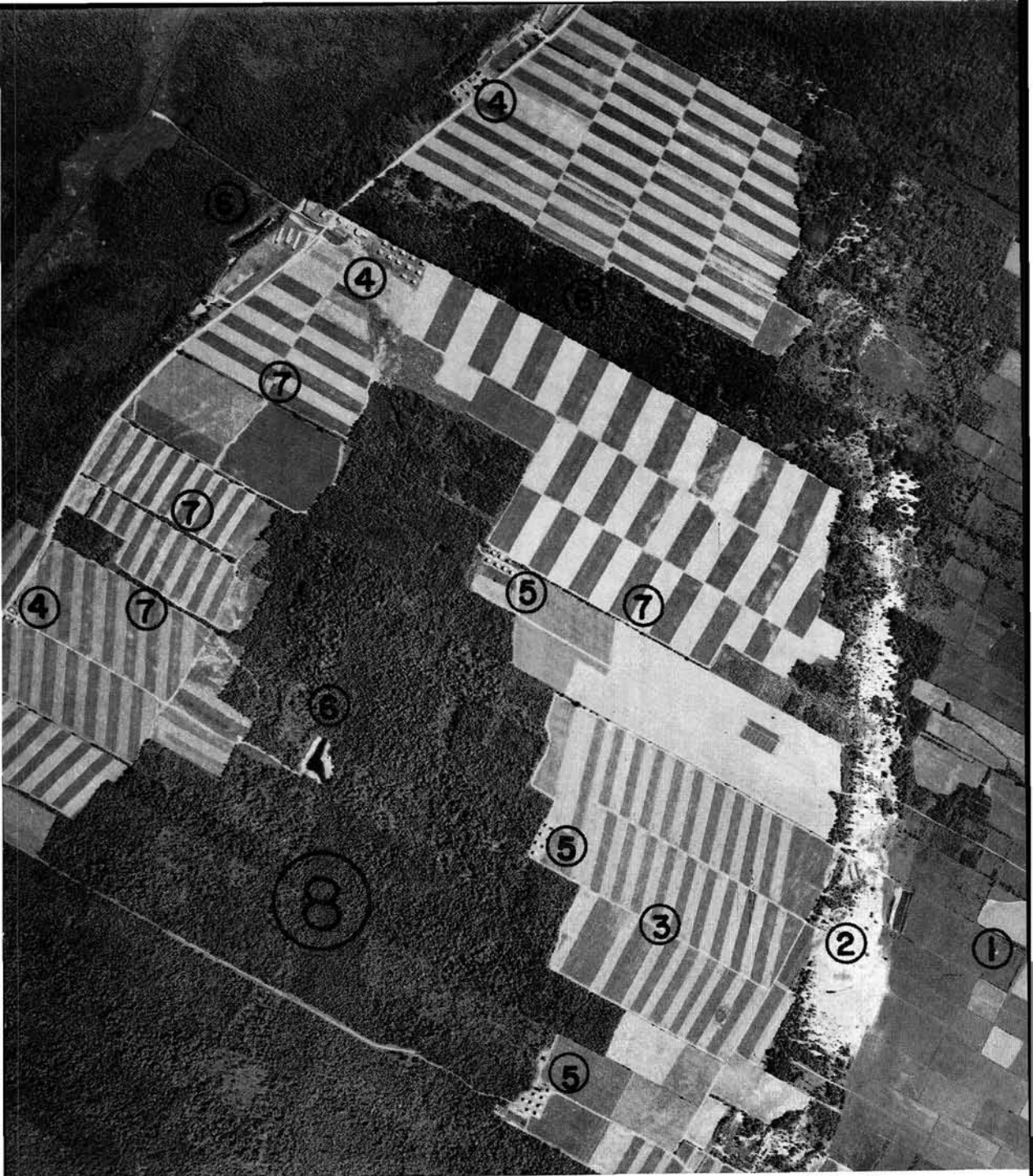
Ministère des Terres et Forêts, Québec Q64548-27, 29 (octobre 1964)

Photo 7 Cultures générales et spéciales sur argiles et sables, comté de Joliette. Ces photos, prises dans la région de Notre-Dame-de-Lourdes (1), comté de Joliette, illustrent le rôle important qu'exerce la qualité des sols sur les modes d'utilisation agricole dans les basses terres du Saint-Laurent. Sur la photo droite, des sédiments argileux de la mer Champlain s'élèvent à une altitude de 200 pieds au-dessus du niveau de la mer ; à gauche, des terrasses de sables reposent sur les argiles et accusent une élévation de 325 pieds. Remarquez les crêtes de plages en forme d'arc sur les terrasses sablonneuses (2). ■ La quasi-totalité des terres argileuses est actuellement en cultures ; il s'agit de parcelles en foin, avoine, pâturages et maïs à fourrage en vue de l'industrie laitière. D'autre part, les deux-tiers des sols sablonneux présentent une couverture forestière continue ; cependant, on peut supposer, par la présence de nombreuses parcelles broussaillieuses (3), qu'il y a une trentaine d'années l'œkoumène agricole couvrait une superficie beaucoup plus vaste. La principale culture que l'on retrouve sur ces sables est le tabac (AT) ; on remarque des séchoirs (4) et des réservoirs pour l'irrigation des champs (5). ■ Le contraste est frappant entre les deux rangs qui traversent la région ; au nord, le rang double de Sainte-Émélie, avec des maisons de ferme de part et d'autre du chemin, et une très forte densité de population ; au sud, le rang simple de Sainte-Rosalie, caractérisé par la disposition de l'habitat d'un seul côté du chemin et par la dispersion des maisons.



Ministère des Terres et Forêts, Québec Q64534-76 (août 1964)

Photo 8 Diversification des cultures sur l'argile Champlain : plaine de Montréal. Cette photo montre deux rangs simples de la paroisse de Saint-Esprit, dans le secteur « basses terres » du comté de Montcalm ; ici la culture générale domine (P), mais on y trouve aussi un certain nombre de parcelles en cultures industrielles et maraîchères. On note la présence de plusieurs champs de tabac (AT), de betteraves à sucre (AB), et de légumes (H). D'après nos renseignements, il semble que le fermier retire de ses quelques arpents de cultures spéciales autant de profit que de l'élevage laitier. Nous croyons que cette spécialisation dépend en partie de la proximité du marché montréalais ; elle dépend aussi de la grande fertilité de l'argile Champlain qui recouvre toute la région représentée sur la photo. Le sol demande une attention spéciale pour ces cultures, en particulier le drainage des parties humides, l'irrigation des parcelles sèches, ainsi que des amendements réguliers. Notez l'étrouitesse excessive des fermes et des parcelles, ainsi que l'absence totale des boisés de ferme, ce qui reflète la qualité excellente du sol.



Ministère des Terres et Forêts, Québec Q64527-128 (août 1964)

Photo 9 Cultures spéciales sur les sables : le tabac dans la région de Lanoraie. Photo prise à l'ouest du village de Lanoraie, dans les basses terres du Saint-Laurent. On peut distinguer trois zones importantes : (1) une plaine limoneuse, dont l'occupation du sol consiste en un assemblage de champs de foin, céréales et pâturages en vue de la production laitière ; (2) un rebord de terrasse d'une hauteur d'environ 25 pieds et de nature sablonneuse ; (3) un replat de terrasse de sable, légèrement bombé, d'un mille et demi de large, sur lequel domine la culture de tabac. Notez la remarquable régularité dans la division des champs ; les parcelles foncées sont les surfaces en tabac et les parcelles de teinte claire, la culture de rotation (le seigle). Les nombreux séchoirs se situent soit le long du chemin du rang (4), soit à l'extrémité des champs (5). La culture du tabac nécessite un système d'irrigation très perfectionné, d'où la présence de petits lacs-réservoirs en bordure de la forêt (6). La protection du sol contre l'érosion éolienne est une des premières préoccupations du fermier ; c'est pour cette raison que l'on observe des brise-vents entre les champs (7) et un reboisement intensif des parties non-utilisées (8). Ce reboisement a un double but : protéger le sol et retenir l'eau pour l'irrigation des champs.



Ministère des Terres et Forêts, Québec Q64543-47 (septembre 1964)

Photo 10 Région de cultures maraîchères sur sables : l'exemple de Saint-Thomas-de-Caxton. Le petit village de Saint-Thomas-de-Caxton, situé dans les basses terres à dix milles à l'ouest de Trois-Rivières, est le pôle d'une région agricole vouée presque entièrement aux cultures maraîchères. Des colons canadiens-français ont partiellement défriché cette région pour la culture générale pendant la seconde moitié du XIX^e siècle, mais à cause de la stérilité des sols sablonneux de la paroisse, un grand nombre d'entre eux ont abandonné une partie de leur terre. On remarque plusieurs lopins, anciennement cultivés, qui sont aujourd'hui en forêt (I). Même si ces sols sont très acides, ils sont légers, très bien drainés, et faciles à amender. Par conséquent, plusieurs cultivateurs de la région ont décidé, récemment, de se lancer dans la production des cultures maraîchères. À l'heure actuelle, ils cultivent surtout les fraises et concombres, dont ils retirent des profits très appréciables. Le village de Saint-Thomas (B), avec ses maisons spacieuses et bien entretenues, reflète sensiblement la prospérité de la région.



Ministère des Terres et Forêts, Québec Q64523-45 (août 1964)

Photo 11 *Urbanisation des campagnes : l'exemple de l'île Jésus.* La photo aérienne illustre l'empiètement de la banlieue montréalaise de Chomedey sur une zone de l'île Jésus consacrée presque exclusivement aux cultures maraîchères. La zone en cultures maraîchères (H), qui se situe sur des tills calcaires, se caractérise par un morcellement très marqué des parcelles et par un nombre imposant de bâtiments de ferme (maisons, granges, serres, bâtiments d'entreposage) échelonnés le long du chemin du rang. Remarquez le contact abrupt entre la zone en cultures et la zone urbanisée : il y a des champs en cultures maraîchères qui ne se trouvent qu'à quelques dizaines de pieds d'un pâté de maisons de la banlieue (1). On constate que la ville de Chomedey est en train de s'implanter à l'intérieur même de la zone maraîchère ; on note des îlots urbains (2 et 3) partiellement encadrés par des terrains en friche en voie d'aménagement.